



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE **2015**

Les 10 engagements en actions

Retrouvez le rapport RSE multimédia 2015
sur www.leem.org

Qu'est-ce que le Leem ?

Organisation professionnelle fédérant les Entreprises du Médicament, le Leem s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé. Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise, avec ses 270 adhérents, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients et soutenir l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le Leem contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament.

NOTRE VISION RSE

Les Entreprises du Médicament placent la responsabilité sociétale au cœur de leur fonctionnement. En 2015, les efforts ont été soutenus dans la continuité de la Convention d'engagement volontaire 2012- 2014 (*voir encadré*). Cette démarche se concrétise au jour le jour autour de 10 objectifs et se fonde sur un dialogue constant avec les parties prenantes et la société. Ces objectifs et engagements ont été maintenus en 2015. De nouveaux objectifs, prenant en compte la maturité du secteur en matière de RSE et intégrant des problématiques émergentes (économie circulaire, écologie industrielle, lanceurs d'alerte...), ont été définis avec les parties prenantes et les pouvoirs publics en prévision d'une nouvelle convention, qui devrait être signée en 2016.

Zoom sur...



La Convention d'engagement volontaire

Signée en avril 2012 avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, elle engage le secteur sur la période 2012-2014 autour de 5 programmes d'actions assortis d'objectifs chiffrés et d'indicateurs précis :

1. Mettre en place une gouvernance de la RSE au sein des Entreprises du Médicament
2. Encourager la diversité et l'amélioration continue des conditions de travail
3. Développer des programmes d'actions environnementales tout au long du cycle de vie du médicament
4. Promouvoir une démarche éthique et transparente en relation avec les attentes de la société
5. Favoriser l'accès des médicaments au plus grand nombre et agir en acteur du développement local durable

NOS 10 ENGAGEMENTS

1. Impulser une gouvernance de la démarche RSE
2. Approfondir les relations des entreprises du médicament avec la société
3. Promouvoir une démarche éthique et transparente, en lien avec les attentes de la société
4. Encourager une politique de diversité
5. Prévoir les besoins en compétences et accompagner les mutations de l'emploi
6. Faire de la santé au travail un enjeu quotidien
7. Lutter en faveur de la qualité des médicaments
8. Renforcer l'engagement du secteur dans le développement humain
9. Tracer une feuille de route environnementale pour toute la profession
10. Renforcer la prise en compte des impacts environnementaux

Repères 2015

- ✓ **99 000 personnes** employées par l'industrie pharmaceutique en France
- ✓ **27,8 milliards d'euros** de chiffre d'affaires⁽¹⁾ réalisé en France en 2015
- ✓ **9,8 %** du chiffre d'affaires⁽²⁾ investi dans la recherche

(1) Source : Leem d'après Gers et statistiques douanières

(2) Source : 2013, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

GOVERNANCE

Notre mission

Le Leem encourage les Entreprises du Médicament à mieux intégrer les préoccupations éthiques, sociales, sociétales et environnementales au sein de leur gouvernance via une démarche sectorielle volontariste. Alors que la RSE occupe une place de plus en plus stratégique dans le fonctionnement des Entreprises du Médicament, le Leem concentre ses efforts sur l'accompagnement de ses adhérents et la valorisation des bonnes pratiques du secteur. Tout en maintenant un dialogue soutenu avec les parties prenantes et la société.

Repères 2015

- ✓ **46 dossiers** ont été présentés dans le cadre des Trophées RSE, émanant de 28 entreprises de toutes tailles
- ✓ **Près de 80% des entreprises** ont un coordinateur RSE ou un collaborateur en charge de la RSE
- ✓ **Plus de 7700 collaborateurs** ont suivi des programmes de sensibilisation/formation au développement durable et à la RSE

Nos actions

ENGAGER UN TRAVAIL COLLECTIF

en s'appuyant sur deux instances : une commission RSE, qui réunit les responsables en charge de la RSE des entreprises adhérentes, et le Comité de parties prenantes des Entreprises du Médicament (Coppem), qui regroupe des associations de patients, des experts de la RSE, de l'environnement et de la santé, un sociologue, des ONG et des Entreprises du Médicament. Relais d'information important sur l'actualité du secteur, le Coppem a un rôle consultatif, mais son avis est souvent décisif. En 2015, il s'est notamment impliqué dans le projet d'élaboration de la nouvelle Convention d'engagement volontaire et a participé à la formulation de l'engagement des Entreprises du Médicament porté lors de la COP 21.

MESURER L'IMPLICATION DU SECTEUR

Depuis 2009, les Entreprises du Médicament sont sollicitées annuellement via un questionnaire. Ce reporting efficace permet de faire émerger des indicateurs sectoriels qui confirment, cette année encore, une implication croissante du secteur sur les enjeux de la RSE.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ET VALORISER LES EFFORTS ENTREPRIS

Rencontres, formations, événements... de nombreuses actions de sensibilisation et de valorisation des bonnes pratiques sont entreprises par le Leem, à l'instar des petits déjeuners RSE, dont la cinquième édition, consacrée à l'écologie industrielle,

Zoom sur...



Les Trophées RSE des Entreprises du Médicament

Ces distinctions, qui récompensent des projets RSE innovants portés par les collaborateurs du secteur, ont été décernées pour la première fois le 31 mars 2015.

Désignés par un jury d'experts indépendants, les lauréats sont Expanscience (catégorie « Gouvernance, éthique et management responsable »), Amgen (« Social »), Novartis (« Sociétal ») et Pierre Fabre (« Environnement »). Le prix Coup de cœur du jury est allé à Sanofi Pasteur pour un projet sur l'éthique animale 3Rs. Les entreprises du secteur se sont fortement mobilisées pour participer à ces Trophées, qui attestent du dynamisme et de la maturité du secteur sur les enjeux de la RSE. Une deuxième édition est en préparation.

s'est tenue le 25 novembre 2015. L'événement phare de l'année est l'organisation des premiers Trophées RSE du secteur (voir encadré).

POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT

En 2016, la démarche collective en matière de RSE se consolide autour de deux temps forts : les discussions avec les pouvoirs publics pour la signature de la nouvelle Convention d'engagement volontaire élaborée avec les parties prenantes, et la célébration des 10 ans du Coppem. Autre axe de développement : la mise en place d'un soutien spécifique aux TPE et PME afin qu'elles s'approprient les enjeux de la RSE.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Notre mission

Pour prendre en compte l'évolution des standards éthiques et répondre aux interrogations de la société quant à leurs pratiques, les Entreprises du Médicament ont fait le pari de l'auto-régulation. En 2011, elles se sont dotées d'un comité de « déontovigilance », le Codeem, chargé de promouvoir et de faire respecter les règles d'éthique au sein du secteur. Tandis que les Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP) intègrent une nouvelle charte sur les relations avec la presse spécialisée, le secteur s'engage vers encore plus de transparence.

Nos actions

MISER SUR L'AUTORÉGULATION DÉONTOLOGIQUE

À la fois force de proposition et d'alerte, doté de moyens dédiés et d'une capacité de sanction, le Codeem veille depuis fin 2011 au respect des Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP), à leur évolution et à leur promotion auprès des entreprises du médicament. Ses 11 membres – essentiellement des personnalités extérieures à la profession – sont nommés pour trois ans renouvelables.

FAVORISER L'APPROPRIATION DES BONNES PRATIQUES D'ÉTHIQUE

par les professionnels du secteur, notamment via l'e-learning, constitue un axe fort de la nouvelle orientation stratégique du Codeem, qui entend désormais privilégier l'accompagnement pédagogique.

RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES INDUSTRIELS ET LA SOCIÉTÉ

En 2015, la mise en œuvre opérationnelle des recommandations du Codeem, issues de la réflexion de 2014 sur les relations entre les associations de patients et les Entreprises du Médicament d'un point de vue éthique et déontologique, s'est poursuivie. Un groupe de travail, piloté par le Leem et ouvert aux associations de patients, a été créé afin d'élaborer en commun des propositions.

PROMOUVOIR LE LOBBYING RESPONSABLE

Le Leem est la première organisation professionnelle signataire de la Déclaration commune de Transparency International France, organisme non gouvernemental de référence en matière de transparence et d'intégrité de la vie publique et économique (*voir encadré*).

S'ASSURER DU RESPECT DES DDP DANS LA PRESSE SPÉCIALISÉE

Le 17 juillet 2015, le Leem a signé une charte tripartite de « l'information sur le médicament dans la publicité rédactionnelle » avec l'Union des annonceurs (UDA) et le Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS). Ce texte précise les obligations respectives des éditeurs et des Entreprises du Médicament en matière de respect des DDP, qui intègrent ladite charte, dans l'information rédactionnelle.

MIEUX ENCADRER LA PROMOTION DU MÉDICAMENT

L'un des principaux chantiers de l'année fut la traduction des dispositions de la charte de l'information promotionnelle, signée le 15 octobre 2014, en exigences de certification dans le référentiel de certification élaboré par la Haute Autorité de santé (HAS).

Zoom sur...



La Déclaration de Transparency International France sur le lobbying

En signant ce texte en juin 2015, le Leem s'engage à adopter et à promouvoir auprès de ses adhérents des pratiques de lobbying transparent et intègre, et à tenir compte des principes recommandés par Transparency International France, la principale organisation de la société civile qui se consacre à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique. Cette signature, recommandée par le Codeem, s'inscrit dans le cadre d'une réflexion engagée depuis plusieurs années par les Entreprises du Médicament, notamment avec son Comité des parties prenantes (Coppem).

Repères 2015

- ✓ Plus de **50 000 collaborateurs** ont été formés à l'éthique et à la compliance
- ✓ **87%** des entreprises disposent d'une charte éthique ou d'un code de déontologie

Notre mission

Anticiper et accompagner les mutations de l'emploi afin de garantir la compétitivité du secteur et le développement professionnel des collaborateurs : telle est la priorité du Leem en matière sociale. Pour ce faire, il multiplie les actions en faveur de la mobilité professionnelle, veille au renouvellement des compétences et des métiers dans la branche – en apportant une attention particulière à l'insertion des jeunes, des seniors et des personnes atteintes d'un handicap –, tout en adaptant le cadre conventionnel dans lequel ces actions s'inscrivent par la négociation collective.

Repères 2015

✓ **250 entreprises** représentant près de **64 000 salariés** sont engagées auprès d'HandiEM
 ✓ **81 400 salariés** et environ **15 000 anciens salariés** sont couverts par le régime de prévoyance de la branche

PERFORMANCES SOCIALES

Nos actions

FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Leur taux d'emploi dans le secteur a augmenté de 83% entre 2009 et 2014. En 2015, HandiEM, l'association paritaire chargée de mettre en œuvre les orientations du secteur en matière de handicap, a porté une attention particulière à la formation professionnelle des jeunes handicapés : signature d'une convention pour faciliter leur intégration dans le monde du travail en Île-de-France, signature de conventions de partenariat avec des structures associatives favorisant leur insertion, dispositifs CQP⁽³⁾ spécifiques dans les métiers de la conduite de ligne et de la production.

SOUTENIR EN PRIORITÉ LES JEUNES ET LES SENIORS

Par l'accord collectif sur le contrat de génération, signé en juillet 2013, le secteur du médicament s'est engagé à réserver, d'ici à fin 2015, au

moins 1 embauche sur 4 aux moins de 30 ans et de maintenir à 23% la part des seniors dans les effectifs.

MISER SUR LA FORMATION INITIALE ET L'APPRENTISSAGE...

Le Leem continue de développer ses propres centres de formation des apprentis (CFA) tout en consolidant ses liens avec les universités. En 2015, une nouvelle convention de partenariat a été signée avec l'Université de Bordeaux autour du cursus Tecsan (« Technologies de la santé »). Tandis que les rencontres entre le monde professionnel et les étudiants sont encouragées (organisation de trois forums d'alternants), les métiers de l'industrie pharmaceutique sont valorisés via l'information et l'échange (refonte du site internet « Ma carrière dans la pharma », lancement du *serious game* Pharma War, etc.).

... ET SUR LA FORMATION CONTINUE

Le Leem conduit une véritable politique de formation professionnelle adaptée aux spécificités du secteur fondée sur la GPEC⁽⁴⁾. Par ailleurs, plus de 40 actions en faveur de l'emploi et des métiers ont été menées dans le cadre de l'ADEC (voir encadré).

Zoom sur...



L'ADEC

Signé en septembre 2013, l'accord-cadre pour le développement de l'emploi et des compétences (ADEC) s'est achevé le 31 décembre 2015. Plus de 40 actions ont été développées pour les entreprises de la santé, répondant à six défis stratégiques en matière d'anticipation de l'emploi, d'accompagnement des mutations et de développement des compétences et de l'employabilité des salariés grâce à la formation. Parmi les principales actions menées en 2015 : l'expérimentation d'une formation pilote certifiante pour les métiers d'assistantat, la création d'une formation certifiante au métier de visiteur médical, la poursuite d'un accompagnement RH personnalisé pour les TPE/PME et l'organisation d'une webconférence.

PROPOSER UN RÉGIME DE PRÉVOYANCE RESPONSABLE

Le 9 juillet 2015, le Leem a mis en conformité le régime de prévoyance avec le « contrat responsable ». La branche s'engage ainsi collectivement à participer à la non-inflation des dépenses de santé.

(3) Certificat de qualification professionnelle

(4) Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

PERFORMANCES SOCIÉTALES

Repères 2015

- ✓ **40 associations** ont été soutenues par la Fondation des Entreprises du Médicament depuis 2008
- ✓ **26 tonnes de produits de santé** ont été distribués par Tulipe en 2015, dans 17 pays, au travers de 22 ONG partenaires, grâce à 58 entreprises adhérentes

Notre mission

Afin de garantir aux patients l'accès à des produits de qualité, les Entreprises du Médicament se mobilisent en agissant tant sur la prévention contre la falsification des médicaments que sur la sécurisation de leur distribution, notamment en Afrique et sur Internet. Renforcer l'engagement du secteur en faveur du développement humain constitue une autre priorité, aussi bien à long terme que dans l'urgence, à l'échelle d'un continent ou de l'individu.

Nos actions

COMBATTRE LA FALSIFICATION DES PRODUITS

Les industriels du médicament collaborent avec l'OCLAESP⁽⁵⁾ via un accord qui prévoit un échange d'informations et la mise en place d'actions communes pour sensibiliser le grand public à ce fléau. Le Leem se mobilise aussi au sein du Comité stratégique de filière des industries et technologies de santé (CSF Santé) pour sécuriser l'offre en ligne de produits de santé en France, et travaille sur un système de traçabilité de la boîte de médicaments dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne des médicaments falsifiés.

GÉNÉRALISER LE BON USAGE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Comment rendre la santé accessible à tous grâce au numérique ? C'est la question abordée lors des 17^e Rencontres entre le Leem et les pays francophones (le 17 mai 2015, à Genève). Le Leem entend aussi contribuer à une meilleure éducation à la santé en Afrique grâce à son programme pour le Bon Usage du Médicament (BUM), étendu cette année au Niger. Une cinquantaine d'écoles du pays ont été équipées d'outils pédagogiques à destination des enfants et de leurs enseignants.

AIDER LES POPULATIONS EN DÉTRESSE

Crises sanitaires aiguës, catastrophes naturelles, conflits... autant de situations auxquelles les Entreprises du Médicament se doivent de répondre. Afin de fédérer les dons (des produits de santé sous forme de kits d'urgence), le secteur s'appuie depuis plus de trente ans sur l'association Tulipe (www.tulipe.org).

SOUTENIR LES INITIATIVES DE TERRAIN

Depuis 2008, la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins soutient les acteurs impliqués dans la réduction des inégalités sociales de santé en France. En 2015, un nouvel appel à projets a été lancé et 7 associations ont été soutenues (voir encadré).

VALORISER LA PAROLE DU PATIENT ET DE SES PROCHES

2015 consacre les témoignages de deux jeunes femmes : Charlotte de Vilmorin remporte le prix Paroles de Patients pour son livre *Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée, elle me croit trapéziste dans un*

cirque (Grasset), et Marine De Nicola décroche le prix Talents de Patients avec son clip *Shave it Off*, ainsi que le « Coup de cœur des internautes » invités pour la première fois à soutenir leur œuvre préférée sur Facebook. La pièce *Dame Ô* de Fabrice Garcia remporte la « mention spéciale des internautes ». Pour en savoir plus : www.parolesdepatients.org

Zoom sur...

Le Prix des collaborateurs

Dans le cadre du nouvel appel à projets de la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, les collaborateurs des Entreprises du Médicament et du Leem ont été invités à décerner une nouvelle distinction, le Prix des collaborateurs, à l'un des projets. À l'issue d'un vote en ligne, ils ont plébiscité deux associations : Dessine-moi un mouton (pour son projet à destination des adolescents et jeunes adultes concernés par une maladie chronique transmissible) et l'Association François Aupetit (pour son projet à destination des personnes atteintes de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin).

(5) L'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Notre mission

Tour à tour moteur et facilitateur, le Leem accompagne le secteur vers l'adoption de bonnes pratiques environnementales et se mobilise pour renforcer la prise en compte des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du médicament. La lutte contre le changement climatique, la réduction et la collecte des déchets et la préservation des ressources naturelles et de l'environnement en sont les trois axes majeurs.

Repères 2015

- ✓ 20 entreprises sont engagées dans des actions en matière d'éco-conception des emballages
- ✓ 771 tonnes de DASRI-PAT ont été collectées par DASTRI
- ✓ 12 108 tonnes de MNU ont été collectées par Cyclamed

Nos actions

ENCOURAGER L'ÉCO-CONCEPTION DES EMBALLAGES

Dans la continuité de la collaboration avec Adelphe⁽⁶⁾, une session de formation sur le sujet à destination des entreprises adhérentes du Leem a été organisée en juin par l'éco-organisme.

FACILITER LE GESTE DE TRI

Le déploiement de la signalétique commune Info-tri Médicaments s'est intensifié. En 2015, 27 entreprises adhérentes ont fait la démarche volontaire de l'apposer sur la notice ou sur l'emballage de leurs produits.

ORGANISER LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Cyclamed⁽⁷⁾ a équipé les officines de nouveaux contenants en carton sécurisés pour assurer le transport des médicaments non utilisés (MNU) jusqu'au centre de traitement. Deux spots télé et une application mobile gratuite (« Mon armoire à pharmacie »)

ont été réalisés pour inciter au geste éco-citoyen du retour des MNU à la pharmacie. Quant à DASTRI⁽⁸⁾, l'éco-organisme en charge de la collecte des DASRI-PAT⁽⁹⁾, il affiche un bilan très positif après une année complète de fonctionnement, collectant en 2015 67% du gisement sur l'année (l'objectif de 60% à fin 2016 est atteint avant la date butoir). DASTRI a distribué plus de 4,5 millions de boîtes à aiguilles et compte plus de 14 500 points de collecte.

PRENDRE EN COMPTE LA THÉMATIQUE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS DANS L'EAU

Le Leem s'implique activement dans les travaux des différents plans gouvernementaux abordant cette problématique. Au niveau européen, il soutient la mise en place du modèle Eco-Pharmaco-Stewardship, visant à traiter les questions environnementales de façon globale tout en maintenant l'accès des patients aux médicaments.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Le Leem veille à promouvoir l'équilibre entre la protection de la biodiversité, qu'il encourage, et l'accès aux ressources naturelles, indispensables à la fabrication des médicaments. Il suit de près la mise en place en France d'un régime d'APA (accès et partage des avantages) prévu par le protocole de Nagoya, entré en vigueur le 12 octobre 2014.

FAVORISER LES ACHATS RESPONSABLES

Une réflexion a été engagée pour identifier les enjeux en matière de RSE et d'achats responsables entre les établissements de santé et les Entreprises du Médicament.

Zoom sur...



La COP 21 et les enjeux climat-santé

Lors de la 21^e conférence des Nations unies sur le climat (COP 21), qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015, les industriels du médicament ont réaffirmé leur engagement à faire de la lutte contre le changement climatique et ses conséquences sur la santé leur combat. Ils entendent agir sur les causes, en poursuivant leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique de leurs activités (à cet effet, le Leem met d'ailleurs à la disposition de ses adhérents un outil de comptabilisation dédié), et sur les conséquences, en apportant leur expertise en matière de recherche et développement de nouveaux traitements et solutions.

(6) Éco-organisme en charge de la gestion de la fin de vie des emballages ménagers

(7) Éco-organisme de récupération et de valorisation des médicaments non utilisés (MNU)

(8) Déchets d'activités de soins à risques infectieux des patients en auto-traitement

(9) Éco-organisme en charge de la collecte et du traitement des DASRI-PAT

Leem — Les Entreprises du Médicament

58 bd Gouvion-Saint-Cyr — CS70073 — 75017 Paris
T. 33(0)1 45 03 88 88

Informez-vous :
www.leem.org

Suivez-nous :

-  LinkedIn : Leem
-  Twitter : @leemfrance
-  Google+ : Les Entreprises du Médicament
-  Facebook : le médicament et moi

Contact Leem : Flore de Lamaze, Direction de la RSE du Leem, fdelamaze@leem.org
Rédaction : Muriel Naudin, Flore de Lamaze
Conception - Réalisation : Sophie Chatenay pour la Direction de la Communication du Leem

Mai 2016

